



PAS UN JOUR DE PLUS, PAS UN € DE MOINS...

CONTRE MACRON ET SON MONDE,

LA RETRAITE = 60 ANS + 37,5 ANNUITÉS !

LE P'TIT ANJOU ROUGE, BULLETIN DU NPA 49 DU 19 JANVIER 2023

Travailler plus longtemps pour enrichir les capitalistes ? NON merci !

Macron-Borne nous ont déclaré la guerre. L'âge légal du droit au départ à la retraite passerait de 62 ans aujourd'hui à 64 ans en 2030, et la durée de cotisation serait allongée dès 2027 de 42 à 43 annuités pour une retraite à taux plein. Cette huitième (!) réforme des retraites depuis 1993 obéit à la même logique que les précédentes tout en l'amplifiant : nous faire travailler plus longtemps tout en baissant le montant des pensions.

Pour réduire le déficit ?

Après 2019 et sa réforme prétendument au nom de « l'équité », le gouvernement revient cette fois-ci à des discours menaçants et culpabilisants plus classiques, une réforme nécessaire au nom du « déficit ». Pourtant, dans son rapport de 2022, le Conseil d'orientation des retraites (COR) signalait que, malgré le vieillissement progressif de la population, la part des dépenses de retraites dans la richesse nationale serait stable ou en diminution jusqu'en 2070. De plus, contrairement à ce que prétend Macron, il existe bien des moyens de trouver de l'argent pour financer les services essentiels, notamment les services publics. La politique de ces dernières décennies, droite et gauche confondues, a consisté à diminuer continuellement les impôts des plus riches, sur le capital et sur les sociétés, et à exonérer à tour de bras les entreprises des cotisations sociales. À nouveau, Macron s'est engagé sur une baisse des impôts de production pour les entreprises (7 à 8 milliards par an). Au total, selon plusieurs enquêtes, les exonérations de cotisations sociales pour les entreprises représenteraient aujourd'hui 80 milliards d'euros, et l'ensemble des aides publiques pour celles-ci à 167 milliards par an. De l'argent, il y en a !

Se battre contre le gouvernement et le Medef

L'objectif est ailleurs : cette contre-réforme des retraites serait le moyen de diminuer les richesses qui reviennent aux salarié-e-s pour les transférer au grand patronat. Le gouvernement l'a avoué, il veut s'en servir pour réduire drastiquement l'impôt sur les sociétés. Bruno Le Maire l'avait d'ailleurs annoncé dès le mois de juin : « Nous voulons poursuivre la baisse des impôts et des taxes, pour cela il faut que collectivement nous travaillions davantage, c'est l'objectif de la réforme des retraites, c'était l'objectif de l'assurance chômage, et tout cela va nous permettre de rétablir les finances publiques, baisser la dette, baisser les déficits publics. » Comme les contre-réformes précédentes, celle-ci s'inscrit dans un démantèlement progressif de la retraite par répartition, avec une baisse constante des pensions. Ainsi, la

pension brute moyenne des personnes ayant liquidé leur retraite en 2019 est passée sous la pension moyenne de l'ensemble des retraités (1401 euros contre 1430 euros), après avoir diminué au cours des trois années précédentes. Tout cela pour ouvrir la voie à la capitalisation et donc à la privatisation (sur le modèle de la complémentaire santé). Sans surprise, le Medef, se dit satisfait des « décisions responsables et pragmatiques ». Aucune doute, la guerre sociale est déclarée, et nous allons devoir nous battre et nous mobiliser pour résister.

Grèves, blocages, Macron dégage !

Les journées de manifestations, de grèves et de mobilisations intersyndicales, sont essentielles. Pour gagner, il va falloir construire un mouvement d'ensemble combinant différentes formes de mobilisation : sur nos lieux de travail et d'études, dans nos quartiers, dans la jeunesse... Multiplier les espaces de rencontres pour construire ce mouvement, nous organiser en assemblées générales, nous coordonner pour construire une grève reconductible dans la durée et des manifestations de masse afin de bloquer le pays. C'est le seul moyen de gagner, de faire sauter cette réforme et de se débarrasser de ce gouvernement au service des plus riches. Il s'agit d'organiser la riposte par en bas, dans la plus grande unité possible du monde du travail, de l'ensemble des classes populaires et de la jeunesse, et de leurs organisations. L'unité et la coopération pour faire face aussi à la répression de l'État pour protéger les riches et les puissants.

Un autre monde écosocialiste est possible

Deux modèles de société s'affrontent, et aucun compromis n'est possible avec ceux dont la seule préoccupation est d'assurer la survie d'un système en crise, quitte à broyer l'humanité et à piller-détruire la planète. À l'heure où la crise climatique causée par ce système productiviste fait rage et où nous sommes pris à la gorge par l'inflation (notamment sur les produits de première nécessité et l'énergie), les capitalistes distribuent 80 milliards de dividendes aux actionnaires du CAC 40... Nous défendons la rupture avec ce système, pour une société où l'on travaille moins pour travailler toutes et tous, où l'on produit mieux, en fonction des besoins et en respectant la planète. Pour en finir avec le capitalisme, prenons nos affaires en mains, organisons-nous et décidons par nous-mêmes d'une autre société.

Dès maintenant, il est nécessaire de construire l'outil politique d'une gauche de combat aussi fidèle aux opprimé-e-s et aux exploité-e-s que Macron l'est aux capitalistes et aux patrons : un parti pour la transformation révolutionnaire de la société, une force pour contribuer au renversement du capitalisme, vers une **société écosocialiste**. Il faut s'organiser maintenant parce que

NOS VIES VALENT PLUS QUE LEURS PROFITS.



Fin des régimes spéciaux

Les nouveaux embauchés seraient affiliés au régime général dès le 01/09/2023 (avocats, marins, Opéra de Paris et Comédie-Française exceptés). En revanche, les salarié-e-s déjà en poste conserveraient leurs régimes au nom de la « clause du grand-père ». Le gouvernement espère sans doute limiter l'ampleur d'une mobilisation sociale dans ces secteurs alors que ces « acquis » sont justifiés par des contraintes particulières (horaires de nuit, astreintes...) et devraient donc être reconnus à toutes les personnes travaillant dans les mêmes conditions. À travail égal, salaire égal !

Négation de la pénibilité

En 2017, Macron avait supprimé le compte personnel de prévention de la pénibilité (C3P), jugé trop complexe pour les employeurs, au profit du compte professionnel de prévention (C2P). 4 des 10 facteurs de pénibilité avaient été supprimés : postures pénibles, manutentions manuelles de charges lourdes ; vibrations mécaniques ; agents chimiques. Pour les salarié-e-s exposés à ces risques, impossible de partir plus tôt à la retraite.

Borne a affirmé qu'un plus grand nombre de salarié-e-s pourraient bénéficier du C2P qui ouvrirait plus de droits en cas de travail de nuit ou d'exposition à plusieurs risques professionnels (possible congé de reconversion). Mais les facteurs de pénibilité permettant un départ anticipé à la retraite ne seraient toujours pas rétablis...

Vivre plus âgé-e-s, mais pas au boulot !

Vivre plus vieux (85 ans et 79 ans pour les femmes et les hommes), est une bonne nouvelle des dernières décennies. Mais avec sa contre-réforme, le gouvernement reculerait l'âge de départ là où s'arrête l'espérance de vie sans incapacité (65,9 ans pour les femmes et 64,4 ans pour les hommes). De plus, l'espérance de vie stagne depuis 2014 et pourrait bientôt reculer au vu des désastres écologiques et de la dégradation des services publics de santé. Par ailleurs, les moyennes masquent mal une réalité concrète : plus on est aisé, plus l'espérance de vie est élevée. À 35 ans, celle des ouvriers est inférieure à celle des cadres (de 6,4 ans pour les hommes et 3,2 ans pour les femmes).

Enfin, seulement 56 % des seniors entre 55 et 64 ans avaient un emploi en 2021. Si leur taux d'emploi est en hausse depuis 2000 en raison des réformes précédentes, 28,3 % des plus de 60 ans ne sont ni en emploi ni en retraite et survivent avec un RSA, une allocation d'adulte handicapé ou une allocation d'invalidité. La contre-réforme aggraverait encore leur situation, et ce n'est pas l'« index seniors » (qui obligerait les grandes entreprises... à publier le taux de personnes en fin de carrière qui figurent dans leurs effectifs) qui pourrait faire baisser ce chômage.

Femmes en première ligne

Les salarié-e-s les plus précaires, celles et ceux qui ont connu de longues périodes de chômage, en particulier les femmes, seraient les plus impactées par ce nouveau projet de contre-réforme des retraites. Parce qu'elles vivent les temps partiels imposés ou des interruptions de carrière, les femmes ont des pensions moindres. C'est aussi parce que leurs salaires sont inférieurs en moyenne de 22 % à ceux des hommes, et que leurs pensions de droit direct (c'est-à-dire sans la réversion) sont inférieures actuellement de 40 % à celles des hommes !

Les pensions des dernières générations de femmes parties à la retraite sont supérieures à la moyenne de l'ensemble des retraité-e-s parce que les carrières ont été meilleures. Pourtant, l'inégalité reste importante : la pension moyenne de droit direct des femmes de la génération 1953 est encore inférieure de 33 % à celles des hommes. Le montant de la décote est plus important en moyenne pour les femmes. Pour éviter de la subir, 19 % d'entre elles (contre 10 % des hommes) ont attendu l'âge de 67 ans pour partir à la retraite. Une situation que la contre-réforme Borne aggraverait donc pour les « premières de corvées ».

**Une retraite pour ne pas perdre sa vie à la gagner**

À l'opposé de cette contre-réforme, nous défendons le retour à la retraite à 60 ans dès 37,5 ans d'activité, ce qui inclut le travail salarié, les années d'études et de formation dès 18 ans, les périodes sans travail à cause du chômage, de la maladie ou d'un accident, de l'invalidité, de la maternité... Les personnes qui ont vécu la pénibilité au travail doivent bénéficier de leurs retraites dès 55 ans.

Augmentation de tous les revenus

Sans travail ou en activité, notre combat reste le même. Augmenter les salaires = plus de ressources pour la Sécurité sociale car les cotisations sociales augmentent aussi. Le revenu minimum ne doit pas être inférieur à 1800 euros net. Les salaires et les revenus dits de remplacement, dont les pensions, doivent être revalorisés de 400 euros. S'il est nécessaire d'augmenter les cotisations, cela ne doit pas être réalisé au détriment du pouvoir d'achat des salarié-e-s : seules les cotisations patronales doivent être augmentées, et à terme, les cotisations salariales supprimées.

Partage du temps de travail

Travailler moins pour travailler toutes et tous. Diminuer sans perte de salaire le temps de travail à 32 heures (ou moins si nécessaire) et imposer la retraite à 60 ans, ou moins, afin de donner du travail à toutes les chômeuses et tous les chômeurs, c'est aussi donner plus de ressources à la Sécurité sociale et à sa branche retraite.

Égalité hommes-femmes tout au long de la vie

Les inégalités de rémunérations hommes-femmes se reflètent aussi sur les pensions. L'égalité salariale imposée tout au long de la vie sera un apport supplémentaire aux caisses de la Sécurité sociale. Des mesures spécifiques pour le rattrapage des pensions pour les femmes et toutes les victimes de la précarité, notamment du temps partiel imposé, doivent aussi être exigées.

Refus des régressions consécutives à la disparition des régimes spéciaux

La fusion de toutes les caisses de base et complémentaires et des différents régimes est souhaitable, mais à la condition impérative de l'alignement des prestations vers le haut et sous le contrôle des salarié-e-s. Les critères de pénibilité doivent aussi être rétablis.

Une sécurité sociale sous notre contrôle

Nous ne confions pas la gestion de nos revenus à des tiers. La part socialisée de notre salaire appartient à nous toutes et tous, les assuré-e-s sociaux. Les gestionnaires des caisses doivent donc être élu-e-s au plus près des assuré-e-s, doté-e-s de réels pouvoirs de décision et être révocables si besoin.

**NOS VIES VALENT PLUS
QUE LEURS PROFITS !
ANTICAPITALISME
& ECOSOCIALISME !**

BLOG DU NPA 49 : <http://npa49.fr/>
Facebook : www.facebook.com/npa49
contact : npa49@yahoo.fr

Impr. Spéciale - ne pas jeter sur la voie publique



NPA
NOUVEAU PARTI
ANTICAPITALISTE